



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 2 AVRIL 2024**

N° 2024 0018

L'An Deux mille vingt-quatre, le 2 avril à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 27 mars 2024, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Lucas PENASA, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD

Absents excusés : Olivier CHENU, Gérard RUFFIER LANCHE (pouvoir donné à Thierry RUFFIER DES AIMES)

Nombre en Membres : 15
En exercice : 14
Suffrages exprimés : 11
Votes pour : 11
Votes contre : 0
Ne prend pas part au vote : 2

Objet : Affectation du résultat du budget principal et du budget annexe

Après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif, les résultats sont affectés par le Conseil municipal dans le budget primitif 2024.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est affecté dans les conditions suivantes :

- L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement ;
- Le solde disponible peut être inscrit soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

Il est proposé d'approuver la reprise des résultats comme suit :

Résultat de fonctionnement	857 070.00€
Résultats antérieurs reportés	222 273.79€
Résultat à affecter	1 079 343.79€
Solde d'exécution d'investissement	253 269.99€
Solde des restes à réaliser d'investissement	253 820.50€
Besoin de financement	-550.51€
Affectation en réserve R 1068 en investissement	500 000.00€
Report en fonctionnement R 002	579 343.79

- Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : Thierry RUFFIER DES AIMES, Gérard RUFFIER LANCHE), le Conseil municipal :

- ADOPTE les affectations des résultats 2023 dans le budget 2024 telles que présentées ci-dessus pour le budget principal.
- PRECISE que les résultats du budget annexe de l'eau et de l'assainissement viendront compléter les résultats du budget principal 2024 et que le compte 001 sera augmenté de 25 700.11€ en recettes d'investissement et le compte 002 sera diminué de 75 199.64€ en recettes de fonctionnement.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**

